



Diffamation perte d'emploi

Par alexmuse

Bonjour

Mon travail m'a amené à découvrir un conflit d'intérêt , voir un détournement de fonds publics. J'ai donc prévenu ma N+1 que je ne signerais pas la commande qu'elle m'indiquait. Depuis elle ainsi qu'un élu on fait le nécessaire pour me discréditer a fin que mon contrat de travail ne soit pas renouvelé. Ces deux personnes sont comme ont dit "mouillées dans ce conflit d'intérêt. Je précise que l'ensemble de mes autres collègues est entièrement satisfait de mon travail , ainsi que des rapports que j'avais avec eux. Quelles suites puis donner à cette affaire ?

merci pour vos conseils éclairés

Cordialement

Par ESP

Bonjour

Il serait peut-être bon de prendre contact avec l'inspection du travail...

... Et si vous avez des preuves de détournements de fonds publics, la DGCCRF

Par vivi2501

bonjour

""

cf le guide du lanceur d'alerte, cliquez sur le lien ci-dessous

[url=https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/guide-lanceuralerte-num-20.06.18.pdf]https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/guide-lanceuralerte-num-20.06.18.pdf[/url]

"

Par alexmuse

Merci pour cette première réponse. En réalité je ne suis pas certain que l'inspection du travail puisse agir. J'ai été recruté en cdd, devant arriver sur un cdi. Puis le premier cdd ne s'est pas transformé en cdi , mais toujours en cdd puis pour terminer avec un cdd "saisonnier" donc pas renouvelable. Sur le papier les règles semblent respectées, même si avant mon départ un nouveau recrutement est effectué...toujours en prévision d'un CDI ! J'ai d'ailleurs portée ma candidature sur ce nouveau recrutement..sans espoir, mais peut être dans un esprit "taquin".